



Fertilisation des Plantes à Parfum et Plantes Aromatiques



Les **plantes à parfum (PàP)** et les **plantes aromatiques (PA)** biologiques représentent en 2011 un peu plus de 1 800 hectares sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La majorité des plantes à parfum et plantes aromatiques est cultivée dans les Alpes de Haute-Provence et le Vaucluse.

Sous le terme plante à parfum sont regroupées notamment les cultures de lavandin, lavande, sauge sclarée ; sous le terme plante aromatique sont regroupées les cultures telles que le thym, la sarriette, l'estragon, la menthe ...

Des cultures très diversifiées

Si les cultures aromatiques sont plus proches dans leur mode de conduite des productions maraîchères, les cultures de plantes à parfum (lavande, lavandin, sauge) sont elles beaucoup plus proches des grandes cultures (système de culture, surfaces concernées...).

La plupart des plantes à parfum et plantes aromatiques sont implantées pour une durée de 2 à 3 ans (sauge) à près de 10 ans pour les cultures de lavandin, lavande et thym.

Les cultures aromatiques sont le plus souvent présentes en diversification sur les exploitations. Les besoins en main d'œuvre pour la récolte et la transformation font qu'elles sont implantées sur des surfaces réduites (en général de 1 à 2 hectares). Les plantes à parfum sont quant à elles implantées sur des surfaces plus importantes et présentes sur des exploitations de grandes cultures.



MATIÈRES ORGANIQUES
fiche N°10



En préalable aux apports de fertilisants, bien connaître son sol ...

Une bonne connaissance et l'observation régulière du sol et des cultures permettront de mieux raisonner les apports de fertilisants organiques. Les analyses de sol (méthode classique ou méthode BRDA-Hérody), et des

profils de sols seront autant d'éléments qui permettront de mieux adapter la fertilisation en qualité comme en quantité.

👁️ fiche n°3 « Adapter les apports organiques au sol »

Quels besoins pour les cultures ?

Les valeurs communiquées ci-après correspondent aux quantités d'azote, phosphore et potassium nécessaires à la production. Il s'agit de norme de fumure pour des cultures avec des rendements plutôt bons. Si les objectifs de rendements sont plus faibles, il conviendra de limiter les apports.

Pour tenir compte de la diversité des cultures et plus particulièrement des plantes aromatiques, consulter les fiches techniques établies par le Comité des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CPPARM) :

www.cpparm.org/publications.fiches-techniques

Besoins des cultures en éléments fertilisants¹ (kg/ha)

		Période ou Rendement	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Plantes à parfum	Lavandin et lavande	les 2 1 ^{ères} années	0	0	0
	Lavandin et lavande clonale *	en production	50	50	50
	Lavande de population	en production	30	30	30
	Sauge sclérée	5,0 t MS/ha	60	60	60
Plantes aromatiques	Basilic	5,0 t MS/ha	100	30	120
	Hysope officinale	4,5 t MS/ha	80	30	130
	Menthe poivrée	à l'installation	80 à 200	100	280
	Menthe poivrée	à la reprise	180 à 200	-	-
	Menthe poivrée	après chaque coupe	60 à 80	-	-
	Romarin	4,5 t MS/ha	60	30	110
	Sariette	6,0 t MS/ha	110	55	200
	Sauge officinale	5,0 t MS/ha	120	40	180
	Thym	4,0 t MS/ha	60	30	100

* Valeurs pour une application en pleine surface.
Diviser par 3 si l'apport est réalisé sur le rang

Plantes aromatiques ou plantes à parfum : 2 stratégies de fertilisation bien différentes !

Pour les plantes aromatiques, les niveaux de fertilisation sont généralement plus importants que pour les plantes à parfum. Les surfaces concernées étant plus faibles pour ces cultures, il sera possible de mieux piloter la

fertilisation et apporter des produits fertilisants au plus près des besoins des cultures. Pour les plantes à parfum, le raisonnement de fertilisation sera plus proche de celui des grandes cultures avec une réflexion sur la rotation des cultures.

■ L'entretien organique avant plantation

La plupart des cultures de plantes à parfum et aromatiques étant des cultures pluriannuelles, **l'épandage de matières organiques avant plantation peut être pratiqué.** Ces apports ont comme objectif l'amélioration du stock de matières organiques du sol. Les PàP et PA sont caractérisées par une forte exportation de matières végétales : dans la majorité des cas, la plante est récoltée en entier (sauf les racines) et **peu de retour au sol sont réalisés durant la vie de la plantation.**

Dans le cas des lavandes et lavandins, en fin de plantation, les résidus de plantation (racines et bois) sont même brûlés. Sur la durée d'une plantation de lavandin, il est possible de calculer une diminution théorique du stock d'humus de

l'ordre de **4 tonnes par hectare.**

Pour compenser ce déficit, il est conseillé d'intervenir à la fois par des apports d'amendements et par la mise en place de rotation avec des cultures qui permettent la restitution au sol de pailles ou de fourrages.

Attention de ne pas apporter des quantités trop importantes de matières organiques.

Les besoins en éléments nutritifs des plantes à la plantation sont généralement faibles et les risques de lessivages ou de sur-fertilisation sont toujours possibles. Il faut préférer donc un compost bien mûr et bien stabilisé à épandre suffisamment tôt avant la plantation et enfouir après un pré mélange de surface.

■ La fertilisation d'entretien

■ Privilégier les produits organiques équilibrés

La plupart des cultures ont des exigences plutôt équilibrées en éléments fertilisants (cf. tableau page 1) et **l'utilisation de produits organiques granulés complets sera à privilégier.**

Sur plantes à parfum particulièrement, si l'analyse de sol révèle un déséquilibre entre

le magnésium et le potassium, il pourra être intéressant d'apporter de la magnésie.

Les apports pourront se faire avant plantation avec du patentkali à raison de 200 kg/ha puis tous les 2 à 3 ans par une fumure à base de kiésérite (30 unités par hectare).

■ Quelles modalités d'apports ?

Sur lavande et lavandin, l'apport d'entretien se fera le plus tôt possible dans l'hiver et les bouchons seront enfouis superficiellement lors du premier binage mécanique.

- 1 apport unique en sortie d'hiver avec un engrais organique complet, ou
- 2 apports avec un apport d'azote (farine de

plume par exemple) à la sortie de l'hiver et un apport de phosphore/potasse avant la floraison (avril/mai).

Pour certaines plantes aromatiques, les apports d'azote devront être fractionnés.

Pour plus d'information, consulter le site du CPPARM.

■ Pour la famille des Labiées*

Il est indispensable de maintenir le niveau de phosphore dans le sol ! Même si les besoins en phosphore sont faibles, il est conseillé d'apporter

des quantités légèrement plus importantes dans les sols avec des formes les plus disponibles possible.

* Lavande, sauge, menthe, thym, romarin notamment.

Engrais de ferme : attention aux règles d'hygiène !

L'utilisation de compost et plus généralement de produits fabriqués à la ferme est possible, mais certaines précautions s'imposent. En fumure d'entretien avec culture en place, une vigilance accrue devra être observée pour limiter les salissures et la contamination des végétaux. Attention en particulier aux cultures destinées

à être consommées sans traitement de type distillation.

Même si les produits organiques sont réputés hygiénisés par les processus de compostage, la prudence reste de mise et il est **impératif d'éviter tout risque de contamination.**

Quel matériel d'apport ?

Techniquement, les épandages de produits organiques sur plantes à parfum avant plantation se réalisent avec des **épandeurs dit classiques.**

Le matériel d'épandage doit être en rapport avec les surfaces occupées par les PAPAM biologiques et répondre aux caractéristiques suivantes :

- Permettre un ajustement de la dose d'épandage et épandre à des doses faibles (jusqu'à 5 tonnes par hectare).
- Assurer un débit du chantier suffisant.
- Épandre sur une largeur suffisante (8 à 12 mètres) et de manière régulière.
- Disposer de pneumatiques adaptés pour éviter les phénomènes de tassement des sols.

Pour **les apports de compost** en culture, un matériel spécifique devra être utilisé. A l'heure actuelle peu de matériels sont disponibles dans le commerce permettant d'épandre entre les

rangs de plantes à parfum (lavande et lavandin). Un prototype a été conçu par des producteurs de lavande sur le plateau de Sault (84).

Pour **les produits en bouchon, l'utilisation d'épandeur centrifuge** sera préconisée et permettra de répondre plus facilement aux besoins. La capacité de l'épandeur et sa régularité d'apport seront les principaux critères à surveiller.



Sources bibliographiques :
CRIEPPAM

Rédacteur : Christian Charbonnier (CA04)
Relecteurs : Fabien Bouvard (CRA PACA), Guy Chailan (CA04), Eric Chaisse (CRIEPPAM), Gérard Gazeau (CA84), Blaise Leclerc (Orgaterre).
Crédits photos : CRIEPPAM – Mise en page : Brigitte Laroche, Bernard Nicolas
Coordination : CRA PACA - Maison des Agriculteurs - 22 rue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 15 00 - f.bouvard@paca.chambagri.fr



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



ADEME

